



Trèbes.

N° 181/2025

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 011-211103973-20251020-181_25-AR

SLO

FOLIO 370

**ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT OUVERTURE D'UN
ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC
EHPAD
RESIDENCE HAMEAU DU MILLÉNAIRE**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TRÈBES

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article R123-45 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public dans l'arrondissement de Carcassonne émis le 17 octobre 2025, lors de la visite périodique de l'EHPAD Résidence Hameau du Millénaire, sise 6 chemin de la coopérative – 11800 TRÈBES ;

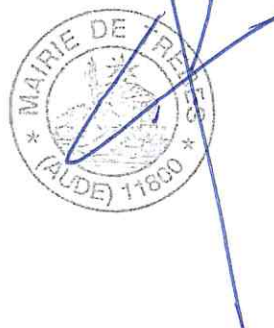
ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le Maire de TRÈBES déclare l'EHPAD Résidence Hameau du Millénaire, sise 6 chemin de la coopérative – 11800 TRÈBES, ouverte au public en qualité d'établissement de type J, classé en 4^{ème} catégorie.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire de la commune de Trèbes, Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Commandant de la communauté de brigades de la gendarmerie de Trèbes et la police municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, une copie sera adressée à la Préfecture de l'Aude.

Trèbes, le 20 octobre 2025

Éric MÉNASSI
Maire de TRÈBES





**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission pour la sécurité contre les risques
d'Incendie et de Panique dans les
établissements recevant du public
Arrondissement Carcassonne

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 20/10/2025

ID : 011-211103973-20251020-181_25-AR

SLO

PROCES-VERBAL

Visite avant ouverture au public du 17/10/2025

Dossier suivi par : Lieutenant 1^{er} classe VIALARET Pierre

Téléphone : 04.68.79.59.53

Courriel : prevention@sdiss11.fr

ETABLISSEMENT : EHPAD RESIDENCE HAMEAU DU MILLENAIRE

OBJET : Visite avant ouverture au public

TYPE : J - CATEGORIE : 4

ADRESSE: CHEMIN DE LA COOPERATIVE
COMMUNE : 11800 TREBES

La Commission de Sécurité a procédé à la visite de l'établissement mentionné ci-dessus.

CONCLUSION :

La commission émet un AVIS

Favorable :

- ☒ À l'ouverture de l'établissement
- ☐ A la réception des travaux
- ☐ À la poursuite des activités de l'établissement

Le Président,

Christophe ARISTIDE

(Exemplaire destiné au Maire)

ETABLISSEMENT E-397-00009-000

SDIS de l'Aude – Groupement Gestion des Risques – ZI la Bouriette BP 1053 – 11870 CARCASSONNE Cedex 9



Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le 20/10/2025
ID : 011-211103973-20251020-181_25-AR

Carcassonne, le 17/10/2025

**GROUPEMENT GESTION DES
RISQUES**

SERVICE PREVENTION

Document rédigé par : Lieutenant 1^o classe VIALARET Pierre

Dossier : Visite avant ouverture au public

Référence : V-E-397-00009-000-25-002

**Commission pour la sécurité contre les risques d'Incendie et de Panique dans les
établissements recevant du public Arrondissement Carcassonne**

**RAPPORT DE VISITE D'UN ETABLISSEMENT
RECEVANT DU PUBLIC
(Application du Décret 95-260 du 08 mars 1995 modifié)**

NUMERO ETABLISSEMENT : E-397-00009-000

NOM OU RAISON SOCIALE : EHPAD RESIDENCE HAMEAU DU MILLENAIRE

ADRESSE : CHEMIN DE LA COOPERATIVE

COMMUNE 11800 TREBES

TELEPHONE

COURRIEL

TYPE DE VISITE..... Visite avant ouverture au public

DATE ET HEURE..... 17/10/2025 à 14:00

REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT : MME MELODIE BOURGEAIS

NOM DU RESPONSABLE UNIQUE / DU CHARGÉ DE SECURITE :

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES, À TITRE CONSULTATIF :

- Voir liste de présence

- Code de la Construction et de l'Habitation.
- Règlement de sécurité annexé à l'arrêté du 25 juin 1980 modifié.
- Arrêté du 25 Juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public (ERP).
- Arrêté du 19 novembre 2001 modifié portant approbation des dispositions particulières du type J (Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées).

PIECES PRESENTEES

	Date de Vérification	Organisme	Référence Rapport	Observations
Rapport de Vérifications Réglementaires Après Travaux (RVRAT)	09/10/2025	APAVE	A534622147 / 102	-
Rapport de réception technique du SSI	01/10/2025	OTEIS	-	-
Attestation du bureau de contrôle sur la mission de contrôle de solidité à froid	22/09/2025	APAVE	-	Transmise lors de la 1 ^{re} visite avant ouverture.
Attestation du maître d'ouvrage sur les vérifications techniques relatifs à la solidité	22/09/2025	CH CARCASSONNE	-	Idem
Formation du personnel	15, 20 et 22 octobre	-	-	-

ESSAIS :

Des essais de fonctionnement ont été effectués ; ils concernent les éléments suivants :

FONCTIONNEMENT DES APPAREILS, INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS	FONCTIONNEMENT		RESULTAT SATISFAISANT		OBSERVATIONS
	OUI	NON	OUI	NON	
☒ Organe de mise hors tension du (des) bâtiment(s)	X		X		Prescription levée
☒ Portes des issues	X		X		
☒ Portes coulissantes automatiques en façade (test de sécurité positive)	X		X		
☒ Portes coupe-feu à fermeture automatique	X		X		Sauf 1 PCF au R+1
☒ Installations de désenfumage : ☐ Naturel ☒ Mécanique	X		X		Non étanchéité des portes CF lors du désenfumage mécanique
☒ Eclairage de sécurité : ☒ D'évacuation ☒ D'ambiance	X		X		
☒ Système de sécurité incendie : ☒ DAI, ☐ DM, ☒ Asservissements (DAS) ☒ Alarme incendie	X		X		
☐ Groupe électrogène de remplacement					Non testé
☒ Ligne téléphonique directe dédiée au Centre de Traitement de l'Alerte		X		X	Téléphone installé, mais non secouru.

FORMATION "INCENDIE" DU PERSONNEL